

FEDERATION ALGERIENNE DE VOLLEY BALL

Réunion du Bureau Exécutif Procès verbal n 07 du 04 Aout 2018

L'an deux mille dix huit et le quatre du mois d'Aout, à 10h00, s'est tenue la réunion du Bureau Exécutif à la salle de réunion du complexe Ménasria, Ain Benian, sous la présidence de Monsieur Lemouchi Mustapha, Président de la FAVB.

Etaient Présents :

Tamadartaza M - Heus M - Zouaoui H - Chelda A - Khedache H - Benkheda A –
Baba Ameer Mustapha - Tamimount K - Zitouni Lahcen - Bouzid Mohammed.

Absents excusés : Oukazi Fatma Zohra – Bergheul Djamel – Tibourtine Abbas.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption du PV n 5 du 5/6/2018.
- 3- Bilan des opérations.
- 4- Activités futures.
- 5- Décisions et résolutions

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents. Après le constat du quorum atteint, il ouvre la séance et invite les membres à lire l'ordre du jour.

1- Adoption ordre du jour :

Après lecture, l'ordre du jour est adopté.

2- Adoption du PV n 06 du 5/6/2018 :

Après lecture du PV n 6 par les membres du BF et après les remarques apportées portant sur les modifications de certains points, le procès verbal est adopté.

3- Bilan des opérations :

3-1 Bilan des Jeux méditerranéens :

Le président de la FAVB, qui a accompagné la délégation algérienne à Tarragone, fait un bref compte rendu sur la participation des volleyeurs et volleyeuses aux Jeux.

Il indique que pour les S/H le résultat et le comportement de la sélection ont été satisfaisant, avec un rendement technique très promettant. Par contre, pour les seniors dames, le constat est mitigé du fait des résultats techniques médiocres, ce qui était prévisible, et du comportement d'une athlète qui à abusé de la confiance placée en elle. Elle a eu l'accord de son entraîneur pour quitter son groupe et rendre visite a un membre de sa famille, avec l'assurance de le rejoindre par la suite, mais n'a pas honoré son engagement, en portant ainsi atteinte a la réputation de notre discipline.

Pour ce qui concerne le Beach-volley et du fait que l'activité de cette discipline est au stade d'apprentissage, il n'était pas attendu un rendement supérieur, vu le niveau technique des équipes participantes. Cependant nous estimons que nos deux équipes, filles et garçons, ont fait un bon parcours, en se hissant respectivement aux 1/8 de finale et aux 1/4 de finale.

Dans le souci de concourir au développement du Beach, Mr Zouaoui informe les membres sur la déclaration émises par trois ligues se proposant de présenter à la FAVB un programme d'action et de développement du beach-volley pour la saison 2018/2019.

Le bureau fédéral prend acte de cette proposition et encourage ce genre d'initiative.

3-2 Bilan des JAJ :

Mr BabaAmeur, délégué de la FAVB auprès du COJAJ, présente aux membres un bref exposé sur les préparatifs liés aux JAJ.

- Plusieurs réunions ont été tenues pour définir l'ensemble des actions qu'il fallait réaliser et mettre en œuvre pour la réussite des JAJ.
- Confection des listes des membres chargés de l'organisation.
- Le matériel de volleyball acquis à l'occasion de ces Jeux n'est pas conforme aux critères d'homologation.
- Celui du Beach est conforme.
- Malgré certaines insuffisances et retard dans les préparatifs, les membres du comité d'organisation de la FAVB ont relevé le défi pour assurer la réussite des compétitions en volleyball en salle et en Beach.

Le président indique aux membres que les résultats obtenus lors de ces JAJ étaient en deca de ce qui était attendu, toutefois il faut relativiser le rendement de nos athlètes, notamment pour le volleyball en salle. En effet la décision prise par la CAVB d'inclure le volleyball en salle lors des JAJ à été prise tardivement et la préparation spécifique a ces jeux n'a débutée qu'à partir du 26 avril 2018.

Les différents staffs techniques et les athlètes ont fait de leur mieux et la participation nous a permis de situer notre niveau par rapport aux autres pays et de nous préparer en conséquence.

3-3 Bilan du Festival national des Jeunes talents :

Mr Heus présente aux membres le bilan de cette opération.

Le festival s'est déroulé en deux étapes, du 13 au 18 juillet 2018 pour les garçons et du 18 au 24 juillet pour les filles. Il est à noter une participation faible pour les filles.

Le volet hébergement-restauration était insuffisant. Par contre la satisfaction est venue des résultats enregistrés portant sur le critère de la taille, ou il a été observé beaucoup d'athlètes présentant des mensurations encourageantes pour le futur, malgré que certaines ligues n'aient pas respecté ce critère lors de leur phase de sélection. Par contre Mr Heus signale que sur le plan du suivi technique des selections, il y a un effort important à faire.

Le président de la FAVB se félicite de la réalisation de cette opération, qui était un défi à relever. Maintenant il faut l'inscrire dans la durée et la renouveler chaque année, en l'améliorant.

Par ailleurs il ajoute qu'une deuxième étape du festival des jeunes talents qui touchera les plus de 14 ans est prévue pour la période du 25 au 31/8/2018, qui sera prise en charge par le MJS et qui regroupera ces jeunes dans un camp d'entraînement à Oran.

Afin d'approfondir la réflexion sur les meilleurs moyens d'améliorer la prise en charge des jeunes talents, Mr Heus se propose de faire le suivi de la progression, l'animation et le développement des jeunes talents. Partant de cette proposition, le président décide d'installer une commission ad hoc :

Décision 1 : Une commission de développement des Jeunes talents est installée ce jour. Elle est présidée par Mr Heus Mohamed et est composée des membres suivants : Chelda Aissa, Benghalia Kheira, le DTN et le DJT. Cette commission est chargée de présenter une stratégie et un plan de développement des jeunes talents sur l'horizon 2020.

Poursuivant son intervention sur ce chapitre, le président indique qu'il ya lieu d'encourager les ligues qui ont participé et contribué à la réussite de ce festival, par une aide financière devant couvrir une partie de leurs dépenses.

Décision 2 : L'enveloppe dégagée par l'ex Bureau fédéral pour le soutien aux ligues, qui est de l'ordre de 1 310 000 DA, sera versée aux ligues qui ont réalisé les opérations de sélection, en prenant en charge les chapitres transport, restauration et indemnité du personnel.

Encourageant cette décision, Mr Tamadartaza ajoute qu'il ya lieu de s'ouvrir au contexte international et tisser des relations avec des partenaires étrangers afin de bénéficier de leur expertise. Pour cela il faut encourager nos sélections à participer aux tournois et autres événements internationaux pour gagner en expérience et améliorer notre niveau, que ce soit en volleyball en salle ou en Beach-volley.

4- Activités futures :

Dans le cadre des activités futures, le président indique le planning des opérations prévues pour le reste de l'année :

4-1 Dans le cadre de la préparation de la saison sportive 2018/2019, des réunions de coordination sont programmées avec les clubs de la NAT 1 le 12/08/2018 et avec les clubs de la NAT 2 le 13/08/2018. L'ordre du jour principal portera sur le système de compétition.

4-1 Participation au Championnat Arabe des Nations S/H qui aura lieu en Egypte, du 23 au 04 novembre 2018. Cette participation s'inscrit dans le cadre de la préparation au Championnat d'Afrique des Nations qualificatif aux Jeux Olympiques de 2020, qui aura lieu en 2019. Cette compétition sera précédée par plusieurs stages de préparation.

4-1 Organisation de deux Tournois internationaux de Beach-volley à Oran et à Alger et un Tournoi national à Blida.

Mr Baba Ameer est chargé de l'organisation du Tournoi de Blida.

5- Décisions et résolutions :

5-1 Contrat avec OOREDOO : Compte tenu de l'absence de virement des tranches de 2016, 2017 et 2018, le bureau fédéral décide :

Décision 3 : Le Bureau fédéral mandate le Président de la FAVB, en lui confiant les pleins pouvoirs à l'effet d'entamer des démarches pour défendre les clauses du contrat liant la FAVB à la société OOREDOO, au mieux des intérêts de la fédération.

5-2 Dans le cadre de l'aide et encouragement aux clubs de la ligue d'Alger, le bureau fédéral décide :

Décision 4 : Il est octroyé 20 ballons aux CSA de Reghaia et de Ain Taya.

Au terme du débat et après avoir épuisé l'ordre du jour et remercié les membres, le président lève la séance à 12h00.

Président de la FAVB
Mustapha LEMOUCHI

Secrétaire de séance
TAMIMOUNT Karim